



## RÈGLEMENT DU CONCOURS DE CONSTRUCTION DE 3 BOÎTES A LIVRES

**La Mairie de Miserey-Salines souhaite implanter des « boîtes à livres » dans trois quartiers du village : le Clos des Pins, l'Esplanade du 9 Septembre, le Plateau sportif des Nuelles avec la participation de volontaires « Miseroulets » habiles de leurs mains.**

Un concours des meilleures créations de boîtes à livres est lancé  
du **15 septembre 2022 au 25 février 2023.**

### **Article 1 :**

Le concours « boîtes à livres » est ouvert à tous les miseroulets. Toutes les candidatures conformes au cahier des charges défini seront examinées.

Un jury sera composé. Il sera souverain pour la sélection des **trois** meilleures propositions puis pour le classement final des **trois** lauréats.

La « notation » se basera sur l'esthétique, la robustesse, la praticité, l'originalité, ....

### **Article 2 : organisateur**

Le concours « boîtes à livres » est organisé par la Mairie de Miserey-Salines.

### **Article 3 :**

Les dossiers de candidatures pour le concours de « boîtes à livres » sont disponibles sur simple demande au secrétariat de mairie ou en les téléchargeant sur le site : **[www.miserey-salines.fr](http://www.miserey-salines.fr)**

### **Article 4 :**

Les candidats s'inscrivent à titre individuel. Ils peuvent proposer plusieurs modèles. Les informations demandées sur le dossier de candidature sont indispensables. Tout dossier incomplet, erroné ou ne remplissant pas les conditions sera rejeté.

## **Article 5 : organisation du concours**

Les inscriptions auront lieu à partir du **17 septembre 2022**.

Les dossiers d'inscription devront parvenir à la mairie **le samedi 19 novembre 2022 (dernier délai)**.

Les résultats de la sélection des trois projets retenus seront publiés, **au plus tard, le 15 décembre 2022** sur le site de la commune. Les lauréats seront avisés personnellement.

Les « boîtes à livres » seront à livrer, **en mairie, le samedi 18 février 2023, au plus tard**.

Les résultats donnant l'ordre des lauréats seront publiés le **samedi 25 février 2023, au plus tard**.

## **Article 6 : Catégorie de prix**

**1<sup>er</sup> lot : un bon d'achat de 300 €** à valoir à Carrefour ou Castorama

**2<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 290 €** à valoir à Carrefour ou Castorama

**3<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 280 €** à valoir à Carrefour ou Castorama

## **Article 7 :**

La mairie de Miserey-Salines se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours sans avoir à en justifier les raisons et sans que sa responsabilité puisse être engagée.

## **Article 8 :**

Les participants autorisent la mairie de Miserey-Salines à utiliser leurs créations librement à des fins non commerciales, sans contrepartie financière et pour une durée illimitée.

Le nom de l'auteur pourra figurer sur les boîtes à livres, à sa demande.

Les participants autorisent la mairie à apporter de légères modifications pour des raisons techniques et/ou de sécurité.

La mairie se réserve le droit de définir les emplacements des boîtes et de la déplacer si nécessaire.

## **Article 9 :**

La participation au concours « boîtes à livres de Miserey-Salines » implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, de ses modalités de déroulement et de ses résultats.

Toute contestation quelle qu'elle soit sera tranchée par l'organisateur.

## **Article 10 :**

Avec l'accord des lauréats, la mairie de Miserey-Salines pourra diffuser les noms des gagnants et la photographie des œuvres œuvre dans son bulletin municipal annuel.